



VACANCES D'HIVER 2025

DU 10 AU 21 FÉVRIER 2025

DATES DES PERMANENCES:





Samedi 18 janvier 2025 de 10h00 à 12h00



Mercredi 22 janvier 2025 de 14h00 à 18h00





Responsable Pôle E.J.E.S.: Christine LE PORT Adjoint Enfance Jeunesse: Peter LAFOSSE Directeur Accueil de loisirs : Maximilien DEROOVER Directeur Adjoint Accueil de loisirs : Quentin METAYER



Secrétariat - Ha tram COUDANT

- O 02 32 82 35 36
- ejes@ville-nd-bondeville.fr

Centre de loisirs : O 02 35 75 29 67

www.ville-nd-bondeville.fr

ville.nd.bondeville



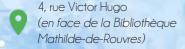
Pour tous les jeunes, 3 groupes d'âges seront constitués selon les inscriptions pour les enfants et jeunes de 4 à 17 ans.



Le Centre de loisirs se situe :

8, rue Roland Dufils
(à proximité du parking du Complexe
Sportif Marcel Sauvage)

Avec une annexe pour les plus âgés à l'Espace ados:



Inscriptions au Centre de loisirs (forfait semaine)

Modalités d'inscriptions au Centre de loisirs situé 8, rue Roland Dufils :

SAMEDI 18 JANVIER 2025 DE 10H À 12H

MERCREDI 22 JANVIER 2025 DE 14H À 18H

Places limitées!

Se munir:

- 🗸 du carnet de santé avec vaccins à jour
- d'un justificatif de domicile pour les nouveaux inscrits (présentation uniquement)
- du livret de famille si fratrie (présentation uniquement)
- de l'attestation CAF avec quotient familial de moins de 3 mois
- des aides à l'Accueil de loisirs de la CAF

Au programme

Des activités manuelles, des ateliers cuisine, des nouvelles pratiques sportives, des grands jeux, etc.

Tout sera réuni pour permettre aux enfants de profiter d'un programme diversifié mais aussi de pouvoir proposer leurs idées d'activités. Le programme des vacances sera affiché chaque semaine à l'entrée de l'accueil de loisirs et vous pourrez le retrouver en amont sur le site internet ou la page Facebook de la ville.



Je viens à quelle heure?

Accueil de loisirs :

a 8h30 / 17h

Accueil possible:

- a partir de 8h00
- jusqu'à 18h30

Ouverture des salles d'activités dès 8h30.

Pour des raisons de sécurité (plan Vigipirate) l'accès aux parents dans l'enceinte du Centre de loisirs n'est pas autorisé.

Nous n'accepterons plus d'enfants après 9h et avant 17h.

€ Tarifs

		Semaine de 5 jours
	1 enfant inscrit	47,35 €
	2 enfants inscrits	44,15€
	3 enfants inscrits	40,90 €
	Hors-commune	94,70€

→ Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants.
 → Bons temps libre de la CAF acceptés.

Les prestations seront à régler directement à la trésorerie de Maromme à réception de la facture ou sur « l'Espace Citoyens » (contactez le pôle EJES pour plus de renseignements).